



# Point Jeunes Elgarrekin

## PROJET PEDAGOGIQUE 2026



Responsable : Marina BARBOSA

Animateurs : Animateurs du Centre d'Animation Elgarrekin

# Introduction

Le Centre d'Animation Elgarrekin propose pour les jeunes entre 11 et 17 ans de la commune de Saint Pierre d'Irube l'ouverture d'un Point Jeunes. Le Point Jeunes ouvre ses portes tous les vendredis de 17h30 à 21h et pendant les vacances scolaires suivant le programme définit en amont. Des sorties et des séjours sont ponctuellement mis en place.

Le Point Jeunes est :

- Un lieu d'accueil convivial qui favorise la rencontre entre jeunes.
- Un lieu qui favorise la responsabilisation et l'autonomie des jeunes.
- Un lieu ouvert aux projets culturels, sportifs, artistiques...
- Un lieu où les besoins et les envies des jeunes sont pris en compte dans la construction de projets.

Le projet pédagogique est élaboré et mis en œuvre en lien étroit avec le projet éducatif de l'association.

## SOMMAIRE

1. Présentation du Point Jeunes
2. Public accueilli
3. Objectifs
4. Fonctionnement du Point Jeunes
5. Les jeunes sont acteurs de leurs loisirs et projets
6. Organisation administrative
7. Évaluation

## 1. Présentation du Point Jeunes

Le lieu : « le Point Jeunes », 11 rue candelé, Saint Pierre d'Irube

Mail : [pj.elgarrekin@yahoo.fr](mailto:pj.elgarrekin@yahoo.fr), 06 50 38 47 07.

Le Point Jeunes est situé à proximité du Centre d'Animation Elgarrekin.

Il dispose d'un espace détente avec un canapé afin de se poser et d'échanger avec les jeunes. Une table de Ping-Pong, des tables et chaises, ainsi que du matériel de papeterie sont à leur disposition. Un espace vert, la cour de l'école Basté Quiéta avec terrain de basket et un fronton ainsi qu'une piste de course leur permet d'avoir accès à un extérieur. Nous partageons aussi le dojo situé à proximité lorsqu'il est disponible.

Depuis cette année nous aurons accès à la médiathèque de Saint Pierre d'Irube ainsi qu'à son parc pour réaliser des activités.

Les adolescents du Point Jeunes ont également accès aux jeux de la ludothèque, au parc de la Quiéta et à l'espace boisé avec le chemin de Lissague, ce qui offre des possibilités d'activités variées.

Période d'accueil : tous les vendredis de 17h30 à 21h00, et pendant les vacances scolaires (se référer au programme)

Tranches d'âges du public : 11 à 17 ans (à partir du collège)

## 2. Public accueilli

### Caractéristiques des jeunes de 11 à 17 ans

La période de l'adolescence est une période charnière de transition entre l'enfance et l'adulte. Tout est un bouleversement aussi bien du côté physique, psychique, affectif, qu'intellectuel. Le jeune est souvent en quête de son identité. Chaque jeune cherche à s'individualiser, à devenir un adulte à part entière.

Il convient donc de permettre aux jeunes de faire face à leurs propres choix, et leurs idées, dans le respect des autres.

### Les adolescents du Point Jeunes

Le Groupe du Point Jeunes est actuellement formé par environ 43 adhérents âgés de 11 à 16 ans, avec une moyenne de 12 à 16 jeunes en simultané.

Les plus anciens (lycéens) fréquentent le Point Jeunes depuis leurs 12 ans et connaissent bien le fonctionnement de cet accueil. Ils sont présents de manière

régulière et sont bienveillants avec les nouveaux arrivants en les accueillant et en les guidant lorsque cela est nécessaire.

Un jeune en situation de handicap fréquentant le centre de loisirs depuis son plus jeune âge est maintenant présent sur le Point Jeunes. L'entrée en lien avec les autres a été facilité par la bienveillance du collectif. Cette intégration positive lui permet de participer à toutes les activités proposées (jeux, sorties, actions d'autofinancement, séjours).

Les plus jeunes (collégiens) participent aussi à la vie de groupe et sont impliqués dans les activités et la mise en place de projets.

Malgré les écarts d'âges, les échanges entre les jeunes sont fluides et respectueux. Ainsi chacun se sent à même de parler librement et d'exprimer ses ressentis.

Les adolescents sont actifs pour les diverses actions d'autofinancement et participent volontiers aux sorties et projets organisés.

Les jeunes sont attirés par les activités proposées : sportives, créatives, jeux de sociétés, sorties culturelles, projets sociaux.

### **3. Objectifs**

Le projet pédagogique du Point Jeunes tient compte du projet éducatif du Centre d'Animation Elgarrekin.

Le projet pédagogique du Point Jeunes est un document qui présente le fonctionnement du Point Jeunes ainsi que les objectifs qui sont visés. Il reste à la disposition des parents et des jeunes qui souhaitent le consulter.

L'objectif général du Point Jeunes est de favoriser l'épanouissement des jeunes en soutenant leur bien-être, leur engagement citoyen et leur développement personnel, à travers un accompagnement éducatif en lien avec les familles et les partenaires du territoire.

Pour cela différents objectifs spécifiques sont établis :

- 1. Promouvoir l'émancipation et le bien être des jeunes**
- 2. Valoriser et pérenniser les liens entre les jeunes, leurs parents et les partenaires locaux**
- 3. Soutenir et accompagner les adolescents dans l'élaboration de projets, en valorisant les apprentissages, les compétences développées et l'expérience acquise tout au long du processus.**

## 4. Fonctionnement du Point Jeunes

### a) Les horaires :

Le Point Jeunes ouvre ses portes tous les vendredis de 17h30 à 21h (hors vacances scolaires).

Les ados peuvent arriver à leur convenance sur ce créneau horaire. Pour des raisons de sécurité, les parents doivent notifier sur le règlement intérieur si leur enfant a le droit de partir et revenir pendant l'ouverture du local ou pas.

Un jeune quittant le Point Jeunes n'est plus sous la responsabilité de l'animateur.

Lors de leur arrivée, et à leur départ, les jeunes doivent emmarger une feuille.

Il n'y a pas de réservation au préalable pour pouvoir accéder au Point Jeunes, sauf pour les sorties et les séjours.

### b) L'apéro partagé et le repas à thème

Chaque vendredi, un temps **d'accueil convivial intitulé « goûter partagé » est proposé aux jeunes de 17h30 à 18h15**. Ce temps repose sur une dynamique de partage, chaque participant étant invité à apporter une contribution salée ou sucrée. Il constitue un moment privilégié d'échanges entre les jeunes et l'équipe d'animation, favorisant la convivialité, le lien social et l'expression. Il permet également de présenter le déroulement de la soirée et de faire un point sur les rendez-vous et actions à venir.

**Ponctuellement, un repas à thème est organisé et remplace le goûter partagé. Les jeunes participent financièrement aux courses et l'association complète le budget.** Les animateurs décident avec les jeunes du repas à cuisiner et des équipes s'organisent entre les courses (accompagnés par un animateur), la cuisine et le rangement. La préparation, le temps du repas et le rangement structurent l'ensemble de la soirée, durant laquelle des animations peuvent être proposées par les animateurs, avec la participation volontaire des jeunes.

### c) Organisation d'une journée type

Présentation d'un vendredi soir type:

	<b>Un vendredi type</b>
17h30-18h15	<b>Accueil, échanges autour d'un « goûter partagé »</b> Les jeunes amènent chacun un petit quelque chose à partager, salé ou sucré. Nous nous rassemblons autour de cette collation pour échanger. C'est un temps convivial qui ouvre la soirée et permet au groupe de se retrouver.
18h30- 20h	<b>Activités ou préparation de projets</b> en fonction de la programmation Lors des temps de préparation de projets, différentes missions peuvent être choisies par les jeunes en fonction de leurs envies / savoirs faire.
20h- 20h30	<b>Temps libre</b> , activités informelles
20h30- 21h	<b>Remise en état du local et nettoyage</b> selon l'organisation de ménage choisie par les jeunes en début d'année.

Pendant les vacances le programme est établi en amont avec les jeunes puis transmis par mail aux parents et par tract aux jeunes afin qu'ils puissent s'inscrire.

### d) Activités et sorties

**Ponctuellement, des animations en dehors des temps d'ouverture pourront être planifiées en fonction des projets.**

**Des sorties sont proposées ponctuellement aux jeunes en prenant compte leurs envies, leurs idées, et en tenant compte du budget.** Une programmation des sorties sera mise en place en amont, et un système d'inscription et de réservation se fera directement à l'accueil du centre. Le programme sera fréquemment mis en ligne sur le site du Centre d'animation Elgarrekin, et les réseaux sociaux ainsi que les sms permettront de relayer les informations.

Dans un souci d'ouverture culturelle, artistique et sportive, la programmation sera autant que possible diversifiée pour plaire au plus grand nombre.

**Un calendrier affiché dans le local permet de visualiser les différents rendez-vous de l'année.** S'y trouvent les dates des séjours, les jours d'ouverture, les actions d'auto-financement, les sorties prévues, les jours de repas à thème.

Les sorties en dehors de Saint-Pierre d'Irube seront possibles si le jeune a apporté :

- le document d'inscription complété
- la sortie payée (si c'est une sortie payante)
- la fiche de renseignements complétée et l'adhésion réglée

e) Le budget du Point Jeunes

Le budget du Point Jeunes est fixé annuellement par le Conseil d'Administration. Il permet de mobiliser des professionnels et le matériel nécessaire au bon fonctionnement du local, des activités et des sorties.

Il est distinct de celui des séjours qui est alimenté par des actions d'autofinancement qui sont organisées tout au long de l'année. La participation de tous les jeunes à ces actions est encouragée.

f) Transports :

Lors des sorties organisées à l'extérieur de Saint Pierre d'Irube, un bus ou des mini bus sont mis à disposition pour transporter les jeunes sur les lieux d'activités.

Les jeunes peuvent choisir de se déplacer à pied ou avec leur propres moyens (2 roues ou bus) pour rejoindre des points d'activités. Dans ce cas, ces trajets ne seront pas sous la responsabilité de la responsable du Point Jeunes, du Centre d'Animation Elgarrekin.

g) Encadrement :

Le Point Jeunes est encadré par une équipe pluridisciplinaire. Elle est composée de :

- Marina BARBOSA, responsable du Point Jeunes, titulaire d'un BPJEPS « activités physiques pour tous » avec l'option direction et d'un diplôme d'état Conseillère en Économie Sociale et Familiale,
- Arnaud HASPERUE, alternant en formation d'Éducateur Spécialisé

Des membres du Centre d'Animation Elgarrekin peuvent remplacer Marina ou Arnaud lorsque cela est nécessaire :

- Romane ACZEL, titulaire d'un Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé.
- Jérôme ANCHUBIDART, titulaire d'un BPJEPS « activités physiques pour tous » avec l'option direction
- Alicia CARPIN, titulaire du CAP Petite enfance

Le rôle de la responsable est de s'assurer du bon fonctionnement du Point Jeunes, elle assure également le lien avec les jeunes et les familles.

Le rôle de chacun des encadrants est de garantir le respect des règles de vie, de favoriser la mise en œuvre de projets et de proposer des animations et activités variées lors des temps d'accueil.

En cas d'absence de la responsable, des animateurs qualifiés pourront venir la remplacer pour assurer la continuité des projets, et conserver une permanence du cadre.

Le Point Jeunes est déclaré auprès des Services Départementale à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, et devra respecter le taux d'encadrement d'un animateur pour 12 jeunes maximums.

#### h) Moyens de communication entre l'équipe, les familles et les jeunes

Au Point Jeunes, nous utilisons plusieurs outils pour communiquer, échanger et informer les jeunes et leurs parents.

Nous restons disponibles pour échanger lorsque que cela vous semble nécessaire.



06.50.38.47.07



pj.elgarrekin@yahoo.fr



WhatsApp



Instagram



Snapchat



Rencontres

	Avec les jeunes	Avec les parents
Téléphone (sms, appel) Dès que nécessaire	X	X
Mail		X
Réseaux sociaux :		
- Instagram	X	X
- Snapchat	X	
- WhatsApp	X	X
Rencontres		
- Au local, sorties : discussion, affiche	X	X
- Lors des actions ponctuelles	X	

i) Le règlement :

**L'inscription au Point Jeunes vaut acceptation du règlement par les jeunes et les familles.**

Il n'est pas seulement un ensemble d'interdictions et de devoirs mais aussi des droits. Il s'agit de règles qui permettent la vie en collectivité, et donc favoriser le vivre ensemble.

Il sera affiché dans la salle du Point Jeunes et a été validé par les jeunes en début d'année. Les règles sont construites de manière à permettre aux jeunes de réfléchir à comment les faire vivre (ex : comment on s'organise pour le ménage chaque vendredi ?).

Dans le cas où les consignes ne seront pas respectées, s'en suivra :

- 1- Avertissement verbal.
- 2- Convocation des parents et du jeune.
- 3- Exclusion temporaire ou définitive.

j) Droit à l'image :

L'utilisation de l'image de l'enfant est respectée selon le choix fait lors de l'inscription.

Les photographies, via un support papier, CD, DVD, projection, réseaux sociaux, site internet, ou autre pourront être utilisées dans les publications.

Elles ne seront ni communiquées à d'autres personnes, ni vendues, ni utilisées à d'autres usages.

## **5. Les jeunes sont acteurs de leurs loisirs et projets**

a) De l'idée à la réalisation

Lors d'une réunion d'échange, organisée en début d'année, les jeunes partagent leurs idées et perspectives. C'est un moment très dynamique où ils contribuent activement à l'aménagement de leur temps de loisirs.

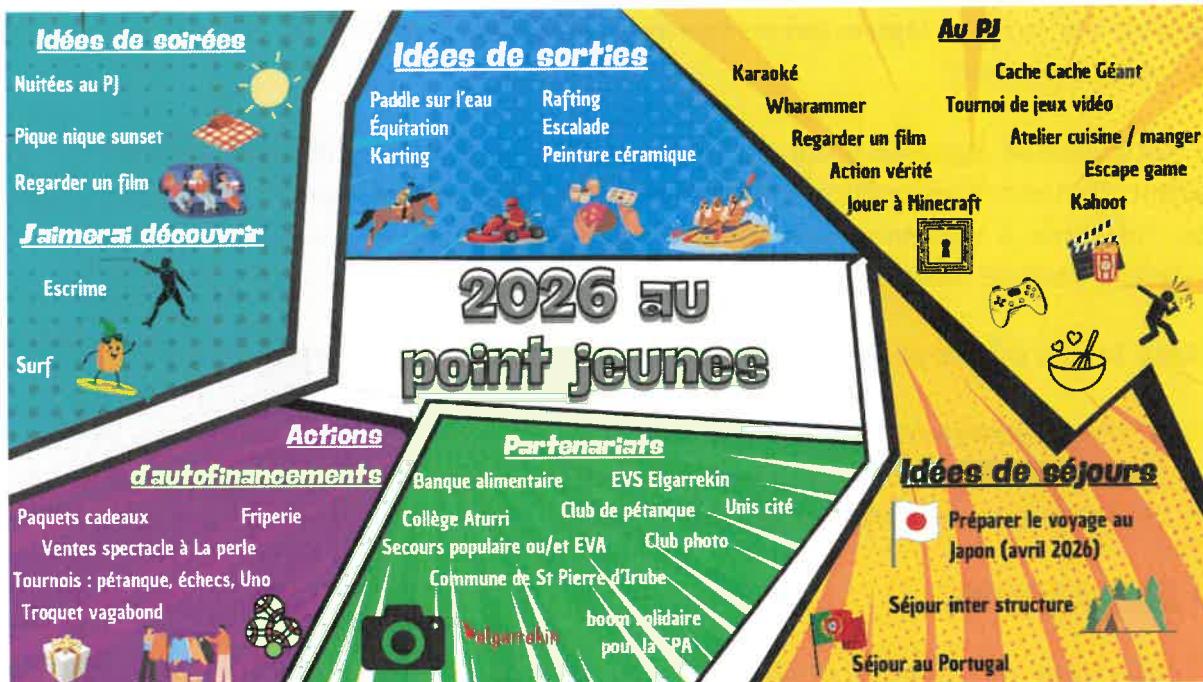
Ils apportent des perspectives nouvelles et innovantes en proposant des actions qui seront mises en place au Point Jeunes.

Nous leur demandons de réfléchir sur 3 thématiques : "Tu veux faire quoi cette année au PJ?" (activités, sorties...), "Quel est ton rêve ? Ici, on peut t'aider à le réaliser", et "Tu veux aider ou t'investir dans quoi ? (action solidaire)" Afin de leur permettre d'aller plus loin que les propositions d'activité ou de sortie.

Le Point Jeunes favorise ainsi une atmosphère de partage et de collaboration, où chaque idée est valorisée et mise en place en groupe.

## b) Comment sont-elles mise en place ?

Grâce à ce travail réalisé avec les jeunes, nous créons un document récapitulant tout ce qu'ils souhaiteraient mettre en place cette année ainsi que le projet pédagogique de l'année.



Ceci permet de réaliser un programme d'activités adapté à leurs envies tout en rajoutant des activités ponctuelles adaptées aux besoins identifiés par l'équipe d'animation tout au long de l'année.

Le Point Jeunes offre ainsi aux adolescents une variété d'activités, tant en intérieur qu'en extérieur tels que des jeux sportifs, des jeux d'expression, des activités créatives, des sorties, et des projets solidaires.

## c) Les actions d'autofinancement

**Les actions d'autofinancement sont des actions menées par les jeunes permettant de collecter de l'argent** pour un futur projet ou sortie du Point Jeunes. Chaque action est reliée à un budget en particulier et implique donc plus particulièrement les jeunes qui vont en bénéficier. Lors des inscriptions aux séjours ou sorties, l'implication aux actions d'autofinancement et temps de préparation sera valorisée et les jeunes impliqués seront prioritaires.

Voici quelques exemples d'actions d'autofinancement :

- Vente de sucré/salé lors d'un évènement local
- Participation d'un loto
- Organisation de tournoi de jeu de société
- Organisation d'une friperie
- Soirée à thème

D'autres actions sont imaginées et organisées tout au long de l'année. Dans un souci d'organisation, l'équipe attend des jeunes et des parents participants qu'ils s'inscrivent par retour de mail ou SMS ou sondage whats' app. La participation des parents à ces actions est toujours appréciée tant par l'équipe d'animation que par les jeunes qui y voient le soutien de leurs parents. La diversité des types d'actions organisées permet de s'adapter aux différentes disponibilités des jeunes et des familles

## **6. Organisation administrative**

### **a) Les inscriptions**

Tous les jeunes entre 11 et 17 ans peuvent s'inscrire au Point jeunes. L'inscription est réservée :

- aux jeunes habitants de Saint Pierre d'Irube,
- aux jeunes dont les parents travaillent sur la commune,

L'inscription est annuelle. Elle déclenche le paiement d'une adhésion de 25 euros par an pour la famille.

Lors de l'inscription les parents doivent compléter une fiche de renseignements, ainsi que signer le règlement intérieur et le retourner à la responsable du Point Jeunes.

Le dossier d'inscription peut être téléchargé sur le site du Centre d'Animation Elgarrekin « <http://www.centreanimationelgarrekin.fr> » et instagram « Point Jeunes Elgarrekin ».

Pour tous renseignements d'inscription et de réservation, contactez la responsable Marina BARBOSA :

- par mail : [pj.elgarrekin@yahoo.fr](mailto:pj.elgarrekin@yahoo.fr) ou [elgarrekin.communication@gmail.com](mailto:elgarrekin.communication@gmail.com)
- par téléphone : 06 50 38 47 07 ou 05.59.44.08.17

### **b) Les réservations**

Aucune réservation n'est nécessaire pour venir au Point Jeunes les vendredis. Seules conditions : la fiche d'inscription et le règlement intérieur devront être remplis, signés et transmis au préalable. La carte d'adhésion de l'association devra être payé (25€)

Toutefois une réservation est nécessaire pour les sorties sous réserve des places disponibles.

## 7. Évaluation

Afin de s'assurer du bon fonctionnement du Point Jeunes, un bilan est réalisé chaque vendredi, à chaque période de vacances ainsi qu'à chaque projet. Elles permettent d'identifier les points forts et les axes d'amélioration au regard des objectifs définis.

Le bilan réalisé chaque vendredi reprend les activités menées, les points positifs ainsi que les axes d'amélioration. Il permet également de valoriser les idées des jeunes, de recenser les incidents éventuels et d'identifier les actions à ajuster et/ou à maintenir.

Pour chaque période de vacances et pour l'ensemble des projets menés, un bilan est réalisé afin d'évaluer l'organisation et le fonctionnement de la structure, les activités mises en œuvre ainsi que la qualité des relations.

Des temps d'échanges réguliers entre les jeunes et l'équipe d'animation permettent de recueillir le ressenti des jeunes et d'ajuster le fonctionnement si nécessaire.

Les échanges avec les familles constituent également un levier essentiel pour l'amélioration continue des actions menées.

Quelques critères d'évaluation au regard de nos objectifs :

- ◆ Les adolescents participent volontairement aux activités, et semblent motivés par la programmation proposée.
- ◆ La diversification des activités proposées.
- ◆ Les adolescents s'impliquent dans le fonctionnement de leur Point Jeunes.
- ◆ Chaque adolescent peut exprimer ses opinions et ses idées librement.
- ◆ Les relations sont bienceillantes, dans un esprit de partage.
- ◆ Une progression est mesurable sur l'autonomie et la responsabilisation
- ◆ Le matériel est utilisé correctement et les locaux sont propres, rangés.
- ◆ Les familles sont tenues informées du bon fonctionnement, des projets et des sorties.
- ◆ Des partenariats voient le jour localement ou à plus grande échelle.
- ◆ Un maximum de projets sont proposés par les adolescents.